



Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix
04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81
www.ville-claix.fr

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie

182 PM 2023

Nomenclature : 6.1.2.5.

Le Maire de la Commune de CLAIX,

Vu les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur HENON Albin, Président de l'Espace Musical Fernand Veyret de Claix, en date du 13 novembre 2023.

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

Monsieur HENON Albin, en qualité de Président de l'Espace Musical Fernand Veyret situé au 11 Chemin de Risset à Claix,

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante :
Salle du Déclit – 11 Chemin de Risset, 38640 CLAIX.

Le samedi 16 décembre 2023 de 19h00 à 23h00, à l'occasion de la soirée de clôture de la 19ème quinzaine musicale de l'Espace Musical Fernand Veyret.

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.



Fait à Claix, le 17 novembre 2023

Le Maire,

Christophe REVIL.



Date d'affichage: 21/11/23
Date de retrait: 21/01/24